

BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR 4, RUE GUYNEMER - PARIS-6° ▼ LITTRÉ 30-09

VOIX ET VISAGES

LE X^{me} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS

Dans toutes les villes et villages de France, et dans les minorités françaises à l'étranger, les journées des 22, 23 et 24 avril ont été consacrées à ceux des nôtres qui sont morts avant d'avoir vu le jour de leur libération.

Merci aux nombreuses camarades qui nous ont envoyé un écho des cérémonies qui se sont déroulées dans leur région.

A Paris, M. Kaplan, Grand Rabbín, évoqua l'effroyable calvaire des millions d'innocentes familles juives que de rafle en rafle on vit disparaître pour une destination inconnue : à la Libération, si on ne conservait guère l'espoir de voir rentrer les personnes âgées et les malades, au moins attendait-on les jeunes, les enfants. 1.800.000 enfants avaient été emmenés par les S.S. Pas un seul n'est revenu. Que ces assassinats d'innocents se soient échelonnés sur plusieurs années sans provoquer l'immense scandale qu'on eût été en droit d'attendre de notre civilisation, restera la honte du xx^e siècle. dit encore le Grand Rabbín avec un accent solennel où perçait l'inquiétude de l'avenir.

A Notre-Dame, le dimanche, malgré la grande tristesse qui s'étendait sur tous, il fut particulièrement tonique et bien-faisant d'entendre la voix sonore de l'évêque d'Orléans, Mgr Picard de la Vacherie, rendre un hommage sans équivoque à ceux qui, dès 1940, dans la solitude, avaient choisi la voie étroite et périlleuse de l'honneur de la France. Quelle résonance en nos cœurs d'entendre encore après dix ans une voix courageuse proclamer la haute signification des morts de la Résistance.

Nous ne saurions mieux vous redonner le sens profond de ces journées commémoratives qu'en reproduisant ici les très belles paroles prononcées à la Sorbonne par M. Robert d'Harcourt, directeur de l'Académie Française et membre très amical de la Société des Amis de l'A.D.I.R.

*Monsieur le Représentant du Président de la République,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Qu'il soit permis au père de deux fils déportés au camp de Buchenwald de joindre à l'hommage public rendu ce soir à la Résistance et à son sacrifice, un hommage personnel auquel vous pardonnerez une émotion particulière.

L'Histoire va vite de nos jours et son film quotidien se déroule avec la rapidité d'une bande cinématographique sur l'écran d'une actualité dévorante. L'événement d'aujourd'hui chasse celui d'hier. Il est des faits cependant sur lesquels nous ne pouvons admettre sans révolte que puisse jamais s'étendre le voile d'un oubli dont le vrai nom serait trahison. L'immense sacrifice de la Résistance, la mort dans la profondeur des geôles nazies de tant de Français fidèles à l'âme de leur peuple est un de ces faits-là. Il y a des dossiers de l'Histoire qu'il nous est interdit de refermer et qu'il serait impie de classer. Auschwitz, Buchenwald, Ravensbruck, Dachau, Struthof, Mauthausen Neuengamme, Bergen-Belsen sont les titres de ces dossiers.

L'horreur doit rester vivante devant nous.

A l'assassinat, les tortionnaires des camps de concentration ont ajouté cette chose hideuse : l'ordre dans le crime, la bureaucratie dans le meurtre. Ils tuent avec méthode, tiennent un registre exact de leurs forfaits. A Auschwitz, la plus grande usine de « liquidation » humaine qui se soit vue dans l'Histoire, trente détenues surveillées par des S.S. et assises derrière de longues tables travaillent à longueur de journée au classement des archives du meurtre. Chaque détenue, avant d'être envoyée au crématoire, a sa fiche individuelle méticuleusement tenue, où tout est consigné. Non seulement les nom, prénoms et date de naissance, mais les adresses des parents et amis, le degré d'instruction et, enfin, atroce détail, mais qui n'est pas un détail pour le bourreau, le nombre des dents aurifiées. On détruit

l'homme, la créature de Dieu, mais on garde la dent en or. L'or peut servir la machine de guerre du III^e Reich. Comme la graisse extraite des os des suppliciés. Le nazisme inscrit à son programme la récupération des déchets.

A la bestialité s'ajoute la dérision. La dérision des mots. Sur le bras de la victime désignée au four à gaz deux lettres sont tatouées : S.B. *Sonderbehandlung* (traitement spécial). Et aussi le ricanelement du blasphème. A Birkenau, camp « auxiliaire » (!) d'Auschwitz, les S.S. ont baptisé la baraque spécialement réservée aux condamnés à morts « le bloc de la montée au ciel » (*Himmelfahrtblock*). Le tortionnaire s'est-il douté qu'il exprimait une vérité et que c'est vers la lumière que s'en allait celui qu'il pensait bafouer ?

Mais notre propos de ce soir dans cette enceinte n'est pas de retracer les atrocités de l'univers concentrationnaire. Il se trouve que le témoignage de la bestialité a été en même temps un témoignage de la beauté des âmes. L'homme a besoin de l'épreuve pour donner sa mesure de noblesse. Il ne s'élève jamais aussi haut que dans les heures de la totale déréliction. La souffrance lui donne des ailes.

Dans cet enfer de la souffrance et de la déchéance, dans ces baraques envahies par la pourriture des corps et antichambres du crématoire, des hommes sont moralement restés debout. Epuisés, battus, torturés par la dysenterie, couverts de plaies que la misère physiologique empêchait de se fermer, ils ont résisté à l'immense usure de la souffrance quotidienne et de la faim. Voici, extrait du beau livre qui s'intitule : « Tragédie de la Déportation », le témoignage d'un élève de l'Ecole Normale Supérieure arrêté en 1943, déporté à Mauthausen, libéré en 1945 par l'avance des armées américaines : « Des hommes sont morts là-bas en pleine lumière, conscients de leur sacrifice. D'autres, dignes d'eux, ayant résisté physiquement et spirituellement sont

40P 4616

LE SERVICE SOCIAL

est à votre service...

Sur la demande de quelques déléguées, nous vous présentons un tableau récapitulatif au sujet de la Sécurité Sociale.

AYANTS DROIT.

- Grands invalides à partir de 85 % (victimes militaires ou victimes civiles).
- Veuves non remariées (veuves de guerre, veuves de grands invalides).
- Orphelins de guerre (mineurs titulaires d'une pension — majeurs reconnus incapables de travailler).
- Aveugles de la Résistance bénéficiant de l'article 189.

IMMATRICULATION.

L'immatriculation prend effet à compter du point de départ de la pension, même si l'origine médicale lui est antérieure. L'application est faite dès la date d'immatriculation. Les cotisations sont prélevées directement sur la pension.

Exemple : Mme X... demande une pension d'invalidité le 5 février 1954. Elle reçoit son titre de pension à 90 % en mars 1955. Elle sera immatriculée à la Sécurité Sociale à partir du 5 février 1954 et pourra demander le remboursement d'une ordonnance du 15 février 1954.

DEMARCHES A FAIRE.

Dès réception du titre de pension (et pas avant) remplir un formulaire de demande d'immatriculation que l'on peut obtenir à l'Office départemental. L'envoyer à l'Office avec une copie certifiée conforme du titre de pension et les derniers talons de mandats.

REMBOURSEMENT.

Se fait non pas à 80 % mais à 100 %.

Mise en garde :

1° Ne jamais se servir de la Sécurité Sociale pour les infirmités citées sur le carnet de soins;

2° La Sécurité Sociale n'accorde pas de prise en charge pour les placements en maisons de repos, aux pensionnés de guerre. Le service des soins gratuits refuse aussi cette prise en charge. Il faut donc demander une aide à l'Office départemental.

ATTENTION.

Nouvelles forclusions pour les retardataires : les demandes de cartes C.V.R., D.I.R., D.I.P. doivent être déposées avant le 1^{er} janvier 1956 (loi du 3 avril 1955).

Avez-vous bien toutes déposé votre demande de carte Combattant Volontaire de la Résistance à votre Office départemental ?

COLIS CARE

Nous tenons à préciser que l'envoi de ces colis, dont nous vous avons parlé au moment de l'assemblée générale, est dû à l'initiative de notre Société des Amis de l'A.D.I.R. en Amérique. Une fois de plus, nous voulons remercier nos amis d'Amérique de leur générosité à notre égard.

« PARIS-BALL »

Nous devons aussi beaucoup de reconnaissance et d'admiration à nos amis d'Amérique pour la façon dont ils ont su se faire une place dans l'organisation du « Paris-Ball », réussissant ainsi à être parmi les associations bénéficiaires.

X^{me}

ANNIVERSAIRE

(suite)

revenus grandis, purifiés, embellis. C'est un lieu commun, en médecine, d'affirmer l'importance du moral au cours de la maladie. Mais dans les circonstances présentes, que le monde entier connaît, il n'était pas humainement concevable que le moral pût encore l'emporter. Cela eut lieu parce que des hommes qui, délibérément, avaient fait le sacrifice de leur vie, ne la considéraient plus comme un bien premier.

Ils se sont accrochés, sans désespoir, mais de toute leur volonté, à quelques valeurs que cette forme de « civilisation » ne pouvait détruire : le don de soi, l'amitié, la beauté, le respect de l'homme, même de l'homme déchu apparemment. L'affirmation de l'homme-espoir a tout sauvé, tout balayé. Nous sommes tous maintenant, croyants et incroyants, persuadés que « l'homme ne vit pas seulement de pain ».

D'autres témoignages nous font mesurer la valeur vitale que prennent, que reprennent, dans l'extrémité de la souffrance et de la misère les textes dont nous ne savons plus dans une vie trop facile apprécier vraiment la puissance de secours. « J'ai un Pascal, dit tout bas un détenu de Buchenwald à l'un de ses compagnons de bague, sur le ton de confiance dont s'accompagnent les grandes offrandes, je te le prêterai. »

La souffrance est l'humus de l'héroïsme. Dans le sublime comme dans l'abject, nous touchons ici le surhumain. Des femmes parvenues au dernier degré de la misère physiologique et dont le corps n'est plus qu'une plaie vont au crématoire en chantant la *Marseillaise*. Des prêtres risquent quotidiennement la mort en distribuant les Saintes Espèces à leurs camarades de bague. Des épargnés se substituent volontairement aux condamnés en prenant au dernier moment leur place dans les rangs des victimes marquées pour la chambre à gaz.

Simplicité dans le sacrifice. Nous sommes ici au-dessus des attitudes. Voici la fin d'un vieux soldat : « Sentant sa fin prochaine, le général Michaud réclama un vieux manuel scolaire qui traînait dans son bloc, venant on ne sait d'où. Il aimait à le feuilleter. Il s'arrêta comme d'habitude sur une petite carte de France. Ses yeux s'embuèrent. Il l'embrassa et mourut ainsi, simplement, sans histoires, comme on savait mourir à Buchenwald. »

Oui, Mesdames et Messieurs, soyons reconnaissants à l'horreur de nous révéler la grandeur. Et que tant de noblesse française ne s'efface jamais de notre souvenir. Mais que la fidélité au souvenir ne soit pas la haine. La haine est stérile.

Dans son rapport moral, Mme Ferrières vous avait annoncé la participation de l'A.D.I.R. à la protestation faite par le Comité d'Entente des Réseaux de la France Combattante, contre le transfert des restes de Ph. Pétain à l'ossuaire de Douaumont. Nous sommes heureuses de vous dire que grâce à cette initiative, l'affaire est actuellement en veilleuse.

Ce même Comité vient également de s'indigner dans la presse, du fait que dix ans, jour pour jour, après la reddition de la Wermacht, les 7, 8, 9 et 10 mai 1955 aient été choisis pour recevoir à Paris un chancelier d'Allemagne.

Elle est un poids mort dans la vie des hommes comme dans celle des peuples. Winston Churchill, dans un discours à Zurich en septembre 1946, a laissé tomber des paroles que je voudrais rappeler en finissant parce que l'âge et la longue expérience humaine de celui qui les prononçait leur donnaient une sorte de solennité testamentaire : « Deux guerres mondiales sont nées de l'ambition de l'Allemagne de conquérir l'hégémonie universelle. Dans le dernier conflit il a été perpétré des crimes pour lesquels il n'y a point de parallèles dans l'Histoire du monde depuis l'invasion mongole. Les coupables doivent être châtiés. Mais quand cela sera fait, il faudra que prenne fin le châtiement. L'Europe ne sera préservée d'une immense misère et de la catastrophe finale qu'en regardant en avant, que par un acte de foi dans la famille européenne et un acte d'oubli envers toutes les folies et tous les crimes du Passé. »

Malgré tout le respect que nous inspire l'homme auquel nous devons ces paroles, il nous semble qu'il y a ici un mot de trop. Le mot « oubli ». Il serait, nous l'avons dit, une trahison envers ceux qui entre tous les morts de France ont le plus de droit à la fidélité de notre souvenir.

Ce passé de crimes évoqué par Churchill, il n'est ni en notre pouvoir ni en notre volonté de l'oublier. Mais nous pouvons le dominer. Nous pouvons faire taire en nous la voix de la Haine. La haine est une lourde hypothèque. Le monde, le pauvre monde déchiré qui est sorti de la guerre, ne vivra qu'à la condition de s'en délivrer. »

Qu'il me soit permis d'ajouter que M. Robert d'Harcourt n'est pas seulement le père de deux fils déportés. Dès avant la guerre il fut l'un des premiers à dénoncer publiquement les graves dangers du nazisme. Ces « Lettres à la Jeunesse Française » que vous avez peut-être aussi recopiées et fait circuler « sous le manteau » au début de l'occupation étaient de lui, et rien de ce qui concernait les postes émetteurs, l'hébergement de pilotes alliés et de clandestins de tous horizons ne lui a été étranger. Professeur d'allemand bien connu en Allemagne pour ses ouvrages littéraires et ses opinions anti-nazies, il se livrait à son action clandestine, sans avoir changé de nom, ni même de domicile. Il comptait que les Allemands n'imaginaient jamais que, connu comme il l'était, il aurait l'audace de contrevenir aux lois de l'occupation. Les événements lui ont donné raison, il n'a jamais été arrêté.

A. P.-V.

L'Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, désirent honorer la mémoire de tous les Résistants morts dans les camps de concentration, organise le dimanche matin 12 juin 1955, une cérémonie au fort de Romainville, qui a été l'un des camps d'internement les plus importants de la région parisienne.

Au cours de cette cérémonie, un office religieux sera célébré à 10 heures dans la cour du fort, et les premières Croix du Combattant Volontaire de la Résistance seront ensuite remises à nos camarades déportés.

Congrès international de la pathologie des déportés

Suite du N° 44

PATHOLOGIE DE L'ENCOMBREMENT

(Ses accidents et ses séquelles)

Rapport du Professeur Charles RICHET
présenté par le Docteur MANS

Les conséquences de l'encombrement en clinique humaine et vétérinaire (hyper-mortalité dans les chambres et les étables surpeuplées) sont bien connues; les séquelles le sont beaucoup moins. Nous avons réalisé pour les étudier l'expérience suivante.

Des rats de la même race (souche de l'Académie de Médecine) sont mis dans des bocaux de verre identiques dont la capacité est de 15 litres et dont la hauteur est de 15 cm avec couvercle en treillis permettant la libre circulation de l'air (alimentation et mise à discrétion litière qui, à dessein, n'est changée que deux fois par jour).

Dans l'un d'eux on met 5 femelles pleines dont 11 petits resteront vivants; dans un autre 1 femelle pleine qui donnera 8 petits dont 1 succombera.

Le 80^e jour on répartira ces 8 animaux de ce bocal en quatre autres. Voici le poids moyen des animaux des cages encombrées ou non : cage encombrée : 103^e jour, 145 gr; 180^e jour, mâles seulement 198 gr. Cages non encombrées : 103^e jour, 177 gr; 180^e jour, mâles seulement 250 gr.

Les femelles de la cage encombrée mirent bas en moyenne 13 jours après les femelles des cages non encombrées et nous pouvons résumer l'expérience avec le petit tableau suivant :

Nombre de petits par femelle pleine : 4,8, cage encombrée; 8, cages non encombrées.

Poids moyen des petits : 4 gr 4, cage encombrée; 5 gr, cages non encombrées.

Mortalité des petits à la naissance : 33 %, cage encombrée; 6 % cages non encombrées.

L'aspect des animaux nés était assez comparable.

Plus intéressante car moins connue était l'étude des séquelles de l'encombrement.

Nous avons considéré qu'un seul test était valable, c'était le poids des mâles.

A partir du 180^e jour, nous groupons trois par trois les mâles qui ont vécu dans des conditions différentes. Maintenant les conditions sont identiques.

Pourtant jamais les animaux (ex-encombrés) ne rattrapent les animaux ayant vécu dans le non encombrement. Plus exactement la différence moyenne continue à être régulièrement la même de 52 gr. Cela pendant les 30 premiers jours, qui correspondent à deux ans et demi de la vie de l'homme.

Pathologie gynécologique des déportées

par le Prof. Paul FUNCK-BRENTANO

Les femmes ont payé un lourd et monstrueux tribut à la déportation. Si elles ont participé, comme les hommes, à la pathologie concentrationnaire, il n'est

pas douteux que leur fragile équilibre psycho-endocrino-génital a pâti de telle sorte qu'il existe véritablement une *Pathologie gynécologique de la déportée*.

La part gynécologique de cette pathologie comporte à étudier trois chapitres :

- I. La stérilisation
- II. L'expérimentation.
- III. L'aménorrhée.

Les deux premières relèvent d'actions intempestives, exécutées au « Revier » dans un but para-scientifique ou dans un but racial par des médecins de camp, en liaison avec les directives de Himmler.

L'aménorrhée, si généralement répandue, appartient à la femme déportée, sans que soient intervenues des manœuvres spéciales.

I. — STERILISATION

« L'Etat doit déclarer indigne de procréer et en empêcher matériellement toute personne apparemment malade et chargée d'une hérédité dont elle risque d'accabler sa descendance. » Hitler (Mein Kampf).

Cette affirmation devint exécutoire par la Loi de Stérilisation de 1935.

Le Tribunal des Médecins déclara, à Nuremberg, le 20 août 1947 : « A partir de mars 1941 et jusqu'en janvier 1945 environ, des expériences de stérilisation furent pratiquées dans différents camps de concentration et, en particulier, à Auschwitz et à Ravensbruck. Leur but était d'élaborer une méthode de stérilisation susceptible d'être appliquée à des millions d'êtres humains avec le minimum de temps, d'effort et de dépense. »

Pour obtenir la stérilisation féminine, trois modes d'action ont été expérimentés ou utilisés :

1^o Les médicaments. — En octobre 1941, le docteur Pokorny signalait à Himmler les qualités stérilisantes du « Caladium Seguinum » provenant de la plante Schweizrohr et la possibilité de stériliser des millions de personnes.

Malgré l'essor donné à la culture de la plante, sous l'impulsion du docteur Madaris, il n'a pas été prouvé, à Nuremberg, que l'expérimentation soit passée de l'animal à l'être humain.

Il n'en est pas de même des deux autres méthodes.

2^o Les rayons X. — Je ne puis m'empêcher de citer un extrait de la lettre du 28 mars 1941, de Viktor Brack à Himmler :

« ...On peut dire qu'en ce qui concerne l'état actuel de la technique et de la recherche radiologique, la stérilisation massive au moyen des rayons X peut être pratiquée sans difficulté... »

« Un moyen pratique de procéder consisterait à faire approcher les personnes à traiter d'un guichet et on leur demanderait de répondre à quelques questions ou de remplir des formules pendant 2 à 3 minutes. La personne assise derrière le guichet manœuvrerait l'appareil de façon à tourner un bouton qui mettrait en action deux ampoules simultanément (les radiations doivent être envoyées de chaque côté). Avec une installation de deux ampoules, 150 à 200 personnes environ pourraient être stérilisées chaque jour et par conséquent, avec 20 installations de ce type, 3.000 à 4.000 personnes pourraient être stérilisées chaque jour. »

On ne s'étonne plus, après cette lecture, du nombre considérable de stérilisations féminines exécutées dans les camps.

Les centres principaux étaient situés à Auschwitz, au block 10 de sinistre mémoire, et à Ravensbruck. Très souvent la castration par les rayons était suivie de castration chirurgicale.

Pour les quelques déportées qui ont pu revenir des camps après un pareil traitement, l'état pathologique est celui de toute femme ayant subi la suppression de ses ovaires. Si l'indication en fut d'une révoltante monstruosité, la conséquence, à proche ou lointaine échéance, appartient à une pathologie endocrine connue et banale et ne présente pas de caractères spéciaux relevant de la déportation.

3^o La chirurgie. — La stérilisation par castration sanglante a été largement utilisée. Elle était moins répandue que l'injection intra-utérine de liquide caustique utilisée sur des milliers de femmes à Auschwitz par le docteur Clauberger, médecin-chef des hôpitaux de Königshütte en Haute-Silésie, revendicateur de la « méthode », l'injection intra-utérine aboutissant à l'obturation tubaire et à la synéchie corporelle. Si l'injection était poussée à une pression intempestive, c'était au moins la pelvi-péritonite, mais plus souvent la péritonite et la mort.

La stérilisation des femmes en camp de concentration appartient bien à la pathologie gynécologique des déportées, par les conséquences permanentes et le retentissement irréversible qu'elles ont sur la vie, la morphologie et le psychisme de nos malheureuses compagnes.

On pourrait s'étonner du petit nombre de cas qu'on retrouve dans la littérature médicale eu égard au nombre considérable des femmes stérilisées.

Plusieurs raisons peuvent être données :

— Le nombre massif des femmes qui ne sont jamais revenues;

— Un nombre certain de femmes qui ont renoncé de propos délibérés à consulter après leur libération.

Enfin le silence désertique dans lequel, bien souvent, a dû clamer la voix de Marcel lorsqu'en 1946 il disait : « Prenons l'engagement de publier toutes les observations des déportées en Allemagne qui se présenteront à nos investigations. »

II. — EXPERIMENTATION

Nous serons brefs sur l'expérimentation portant sur les organes génitaux féminins, tellement rares sont les rescapées présentant des troubles inhérents aux expériences subies dans les camps. Les « femmes d'expérience » ont été délibérément « sacrifiées » ou sont mortes.

J'en veux pour preuve l'exemple cité par Albert Netter : « Les Allemands, pendant l'occupation, ont, dans un but, dit de recherches, annoncé leur condamnation à mort à des femmes au moment de leurs règles, et déclenché ainsi un arrêt immédiat de ces dernières. L'exécution était faite quelques heures après pour pouvoir faire l'autopsie immédiatement après cette « expérimentation ». »

III. — L'AMENORRHEE

Ce troisième chapitre comporte l'étude de la femme, entité humaine, incluse dans l'univers concentrationnaire, son

complexe neuro-endocrino-génital ayant subi l'action des différents facteurs de mort lente :

- L'encombrement et la promiscuité
- La dénutrition,
- L'hypovitaminose,
- L'anxiété,
- Le froid,
- L'absence de sommeil,
- L'excès de travail.

Ce sont les troubles des règles, qui presque constamment ont été le test tangible du bouleversement de l'équilibre organique de la femme. Ce sont eux qui essentiellement constituent la *pathologie gynécologique des déportées*. En tête de ces troubles s'inscrit l'aménorrhée avec son accompagnement de modifications morphologiques et pondérales.

De ces observations on peut tirer les déductions suivantes :

1° La déportation et la misère physiologique qu'elle procurait était plus créatrice d'aménorrhées que la prison;

2° Les femmes jeunes ont présenté une aménorrhée plus rapidement que les femmes âgées;

3° Aucune femme ne réagit par la réapparition de ses règles au choc psychologique de la libération ainsi que cela se vit en France chez les femmes libres.

Les facteurs, causes d'aménorrhées étaient en outre créateurs de modifications considérables du poids des déportées. Amaigrissement chez les unes, engraissement chez les autres (la disponderose) étaient contemporaines de la suppression des règles sans qu'on puisse établir entre ces deux manifestations pathologiques des relations affirmées de cause à effet.

Quoi qu'il en soit, si l'amaigrissement des aménorrhéiques a été le plus souvent suivi d'une reprise de poids aboutissant en définitive à la normale, l'engraissement est resté fréquemment irréversible.

Près de dix ans après leur libération, nombreuses sont les femmes, aménorrhéiques ou irrégulièrement réglées, qui luttent en vain contre un embonpoint dont le retentissement psychique est, hélas, bien connu.

CONCLUSIONS

Du point de vue gynécologique, la déportation a créé chez la femme un état pathologique qui, associé à la misère physique, a entraîné le plus souvent la mort dans les camps.

Pour celles qui ont survécu, cet état pathologique a été souvent provisoire et on peut parler de « guérison » après une période plus ou moins longue, de « convalescence ». Cette guérison est affirmée par le rythme menstruel régulier et par les grossesses aboutissant normalement au terme.

Parfois, il n'y a pas eu guérison, mais infirmité permanente. C'est dans ce cas que la « *Pathologie des Déportées* » garde et gardera sa valeur d'actualité. La stérilisation définitive, l'aménorrhée permanente chez la femme jeune, l'irrégularité des règles, les disponderoses, associées le plus souvent, à de graves désordres

neuro-psychiques, causent à la femme déportée, même à lointaine échéance, une lourde diminution de ses potentiels sexuel et social, et de ses possibilités vitales.

TROUBLES DIGESTIFS CHEZ LES DEPORTES Rapport des docteurs Oury et Sterboul

Au contraire la vie concentrationnaire a brutalement jeté hommes et femmes de tous âges, de l'enfance à l'extrême vieillesse, dans des conditions inhumaines, où, pour le plus grand nombre, toute résistance physique et morale a été brutalement rompue.

C'est dire que les déportés ont subi une perturbation rapide, parfois immédiate de tout l'organisme, dans ce drame de l'encombrement, du froid, de la faim, de la soif, où la fatigue, les sévices, les chocs émotionnels ont enchaîné un déséquilibre de toutes les fonctions physiologiques et psychosomatiques, des centres supérieurs aux plus simples métabolismes intracellulaires.

Les troubles digestifs ne sont pas la conséquence de la seule privation alimentaire, tant qualitative que quantitative; mais chaque jour le déporté est condamné à des travaux forcés, où l'association du surmenage musculaire et du déficit alimentaire (confinant parfois à la famine) augmente considérablement l'écart entre les besoins et les dépenses.

Signalons à ce propos le rôle des discriminations dans le traitement, certains kommandos, en particulier raciaux (Juifs-Tziganes) étaient particulièrement soumis aux deux facteurs du surcroît de travail, et d'une alimentation encore plus insuffisante en qualité et en quantité.

Les deux symptômes les plus précoces et les plus pénibles de ces troubles digestifs furent la soif et la faim, la soif encore plus tenaillante que la faim.

Ainsi soif et faim se font sentir dès le transport vers les camps, et durant ceux-ci, chacun s'ingénie à trouver des procédés pour tenter de diminuer une soif qui a même provoqué des cas de folie aiguë. Quant à la ration alimentaire, elle est souvent réduite, à cette période, à moins de 1.000 calories par jour, alors même qu'elle a pu être nulle, pendant 1, 2, 3, voire même 8 jours.

Dès ce moment, grand nombre de déportés accusent des crampes épigastriques, parfois excruciantes, avec malaises lipothymiques, d'autant plus importants et sévères que la transition a été plus rapide entre la vie civile et l'existence absolument anormale des wagons et des camps. « Les malades insistent sur les souffrances extrêmes amenées par les premières restrictions, alors qu'ils supportèrent mieux les limitations de même ordre, après plusieurs mois de camps », dit Rosencher, dans sa thèse.

On a même signalé des cas de mort par faim aiguë, avec douleurs abdominales atroces et collapsus cardio-vasculaire.

Lorsqu'à son retour du camp, le déporté a surmonté la période délicate de la réadaptation alimentaire et sociale, si les lésions anatomiques se cicatrisent, peuvent cependant persister des séquelles digestives lointaines.

Il n'y a pas une pathologie digestive spéciale de la déportation : c'est par la soif, la faim, la diarrhée associées à l'angoisse que le déporté est entré dans sa misère physiologique, où un si grand nombre ont succombé.

Quant aux séquelles, elles ne sont pas dues uniquement à l'état pathologique, au retour des camps; elles sont également fonction des conditions sociales, familiales, affectives du déporté à son retour. Cependant le souvenir des camps ne peut abandonner ces sujets, en grand nombre, fragiles, chez qui persiste un important déséquilibre du système neuro-végétatif.

Et si l'Asthénie des déportés, terme bien vague et pourtant si réel, à la fois physique et psychique, semble parfois majorer l'expression des troubles digestifs, ces troubles en retour fournissent une base organo-fonctionnelle importante au déséquilibre et à l'inadaptation sociale de nombreux déportés.

LA PATHOLOGIE OCULAIRE DES DEPORTES

par le docteur Dubois-Poulsen
Ophtalmologiste des Quinze-Vingts

L'œil si sensible aux moindres défaillances de l'état général a presque toujours été atteint pendant le séjour dans les camps. Il a le privilège bien connu de résumer sur lui seul les différentes lésions générales, aussi retrouvons-nous dans sa pathologie la majorité des affections dont furent atteints les déportés. Le fait qu'il exprime les émotions, la souffrance, la joie, l'ironie semble lui avoir tout particulièrement attiré les brutalités des bourreaux. Sa pathologie traumatique est donc riche.

Beaucoup de lésions cependant furent reversibles. On peut compter actuellement sur une proportion de 7 % de déportés survivants porteurs de séquelles ophtalmologiques.

Quoi qu'il en soit les lésions oculaires consécutives à la déportation appartiennent à plusieurs catégories de la pathologie. On peut les classer ainsi :

1° Pathologie de carence,

2° Pathologie infectieuse,

3° Pathologie traumatique,

4° Pathologie due aux conséquences de l'angoisse et des conditions psychiques dans lesquelles vivait le déporté.

On ne peut enfin négliger le rôle des *facteurs psychiques*. Certes la sous-alimentation, la famine, les violences et les brutalités, les travaux forcés sans repos compensateurs ont eu un rôle prépondérant, mais l'angoisse, l'atmosphère de peur, la crainte de la torture et de la mort ont elles aussi ruiné ces malheureux. Le glaucome a cependant été rare contrairement à ce qui s'est passé chez les populations civiles bombardées. Il ne cadre guère avec l'apathie des déportés. Par contre, ils ont gardé une extrême fatigabilité oculaire et visuelle. Les longues lectures leur sont pénibles de même que les travaux nécessitant le concours de la vue. Ils se plaignent de leur accommodation et de la lenteur de leur adaptation. L'asthénie visuelle doit sans aucun doute être rangée dans les manifestations de l'asthénie psychique et c'est une raison pour faire examiner ces sujets par un neurologue expert. Il faut encore

CHRONIQUE DES LIVRES

Le livre de M. Michel Borwicz « Ecrits des Condamnés à mort » (1) est une thèse de doctorat qui a été soutenue à la Sorbonne devant les professeurs Renouvin, Gurvitch et Fabre.

Son intérêt sociologique est certain puisque l'ouvrage est consacré à l'étude de mentalités spéciales développées par des conditions sociales anormales : les conditions de vie à l'intérieur des prisons nazies et dans les camps de concentration destinés à l'extermination.

Les premiers créateurs en matière de vocabulaire pendant cette période d'exception, furent les bourreaux eux-mêmes.

« ...Leurs inventions linguistiques non seulement devancèrent celles de condamnés, mais elles les influencèrent d'une façon évidente... »

Nombre de locutions inventées par les S.S. avaient pour but d'avilir les prisonniers, auxquels ils refusaient par définition leur qualité d'hommes, réalisant ainsi un renversement de l'ordre, dans le sens où l'aurait pris Pascal, renversement de l'ordre et même du propre ordre des bourreaux.

« ...A titre d'exemple de locutions très employées : dans la plupart des camps, il y avait des détachements de chiens (« Hundekommando », « Hundestaffel ») sanguinaires. Le chien fut appelé « Mensch » (homme) ; les prisonniers par contre, étaient les chiens. D'où la scène habituelle : l'Allemand S.S. s'adressant à son chien et lui indiquant un prisonnier : **Homme ! Déchire ce chien** (« Mensch, zerreiße diesen Hund ! »). Par ailleurs, un prisonnier était obligé de s'adresser au chien en le vouvoyant : **Monsieur le Chien** (« Herr Hund »). On rencontre cette coutume (avec les mêmes locutions) dans un grand nombre d'endroits. Il est donc évident qu'il ne s'agit pas d'improvisations, mais d'instructions. (L'éducation donnée à des S.S. prévoyait donc aussi des « plaisanteries » !). »

« ...Dans les poubelles de (la prison) de Fresnes, les Allemands ont abandonné quelques documents. Entre autres, de petites fiches vertes et mauves. Ces fiches portent des noms de prisonniers au secret. Elles sont individuelles. Sur la plupart, on trouve la mention : « Nacht und Nebel » (nuit et brouillard). Ce sont les premiers mots de l'incantation d'Albéric dans « L'or du Rhin ». Deux très beaux mots, un peu magiques (...) Les nazis ont donné à ces mots une acception particulière. « Nacht und Nebel », c'était la catégorie des gens à tuer sur place ou bien à diriger sur les camps d'extermination. Là, tout se terminait, en effet, dans les ténèbres d'un four crématoire. De la fumée aussi comme un brouillard qui se dissipe. »

Les victimes vivant dans la familiarité d'être hors nature, adoptèrent le vocabulaire S.S. Ainsi les locutions : « aller se faire savon » et « aller se faire matelas » voulaient dire « être assassinés »...

Mais avant de connaître l'univers concentrationnaire, les victimes des nazis faisaient l'expérience des prisons et cédaient au besoin de s'exprimer, au moment où le secret les isolait du monde et dressait en face d'eux la condamnation et la mort.

(1) Presses Universitaires de France. Collection « Esprit de la Résistance ».

« ...Les murailles des cachots, confidentes séculaires des prisonniers ont été, cette fois également, couvertes de milliers d'inscriptions, de messages, de dessins et de signes. »

« ...Dans une de ses strophes écrites au camp, une jeune prisonnière, K..., contemple la Trace laissée sur le mur par une autre captive qui, à ce moment-là, ne vivait probablement plus. Un simple nom russe « Praxiya Dimitrak » était plusieurs fois répété. A ce propos, l'auteur des vers pose une question de rhétorique : « Toi aussi, Praxiya, avais-tu de la peine de périr ainsi — sans importance aucune, sans signification aucune et sans écho aucun ? (...) Toi, également, as-tu voulu laisser quelque chose qui reste et qui rappelle ?... » Puis, un soupir complice : « Je te comprends. »

En gravant son nom sur le mur ou sur un objet qui devait lui survivre, le prisonnier montre sa volonté de ne pas disparaître sans laisser de trace.

« ...Parmi ces inscriptions, il y a « des confessions, des adieux, des testaments, des paroles d'amour », un dernier cri avant le départ, des mots d'ordre, des tracts politiques, des maximes, des faits divers, etc. Sur les murs tout cela s'enchaîne et s'entrecroise, constituant en somme un cimetière ou, si on préfère, une jungle touffue de sentiments égorgés, d'idées coupées, d'images à peine ébauchées. Cet enchevêtrement général de personnes, de motifs et d'accents rend l'ensemble encore plus impressionnant. »

« ...Bref : réduit à la solitude de la prison, isolé de ses semblables, le condamné écrivait pour faire parvenir l'écrit d'outre-tombe au lecteur. Le fait implique une foi dans la continuité historique, dans une responsabilité et une justice supra-temporelles ; un anonyme du Ghetto de Varsovie a laissé sur la page blanche d'un livre retrouvé par hasard, le rapport du massacre dans lequel, à la minute suivante, il serait à son tour victime. »

Le prisonnier écrit également pour s'épancher, pour clarifier aussi la situation à ses propres yeux. Il cherche à compenser son déclassement.

Le folklore, les leitmotivs usés de leur enseignement religieux, redeviennent pour ces condamnés à mort, réalité vécue. Ils ont recours au patrimoine :

Les Français retrouvent les refrains qui ont bercé leur enfance, ils répètent après Villon :

Quant de la chaire (...)

Elle est pieça dévorée et pourrie,

Et nous, les os, devenons cendre et [poudre (...)]

Les Juifs récitent les psaumes de David. Pour tous, les thèmes restent les mêmes : l'amour, le passé, l'avenir.

(...) Le soleil se levant au-dessus d'une bourgade de Pologne, de Lithuanie, Jamais plus ne rencontrera à la fenêtre un vieillard juif murmurant les Psaumes, un autre se rendant à la synagogue...

(...) Jamais plus les enfants juifs ne se réveilleront, saturés chaque matin de leurs rêves (...)

(...) Ne m'interrogez pas (...) sur Kasriliwka, sur Yechoupetz. Cessez.

Ne cherchez personne : les Menachem Mendel, les Touvié, Milchiker, les Motke-Ganew.

Jamais plus une maman juive ne bercera son enfant (...)

* * * * *

Et Michel Borwicz nous mène à travers cette multitude hallucinante de suppliciés. Nous le suivons, retrouvant au passage une phrase entendue. Nous nous arrêtons devant cette enfant de douze ans. Jeannette Heschels qui écrivait de petits poèmes, tout en les récitant dans des baraques de femmes au camp de la mort de Lwow ; et nous écoutons le Sergent Korotchka (Russe) chanter :

Près de ma maison
il y avait un bois,
dans le bois, il y avait un coucou (...)

(...) Maintenant pourrir ici,
chez les barbares,
que c'est triste !
O coucou, j'entends ta voix
de l'autre côté de la vie...

Le livre refermé dans l'indignation, je me dis que ce qui nous intéresse, nous, anciennes déportées et internées, ce n'est pas d'analyser le cynisme et la dérision des S.S. en face de ceux qu'ils considéraient comme des sous-hommes. Ce n'est pas davantage d'accumuler les exemples des réactions de ces victimes, de nous pencher sur leurs écrits, de déchiffrer des nuances dans leur idéologie, en un mot d'enrichir notre savoir sociologique. Ce qui nous importe, c'est que les causes pour lesquelles toutes ces victimes et tous ces résistants sont morts, ne soient pas mortes avec eux.

Notre devoir reste le même, toujours, et je m'excuse d'y revenir si souvent dans ce bulletin. Pourtant, ici encore, en tournant ces pages saturées d'agonies et de douleurs, j'ai senti que nous devions donner à ces témoignages le plus large écho. Ces écrits ont souvent coûté la vie à leurs auteurs, et dans leur malheur, ces auteurs ont souhaité par-dessus tout d'en appeler à la conscience universelle. Ils ont trouvé dans le paroxysme de leur situation des accents ; un lyrisme dont ils n'auraient jamais été capables, sans ce dépassement que donne la souffrance et le sacrifice consenti.

Ils ont senti qu'il en allait de l'honneur de l'esprit humain que de pareilles choses soient un jour jugées.

« ...Les derniers cris, confessions et affirmations de foi s'amplifiaient là où les condamnés espéraient que leurs paroles seraient entendues ou transmises à leurs compatriotes et serviraient d'encouragement... »

« ...Pour empêcher ces derniers cris, les Allemands recoururent bientôt au procédé suivant : débarquant, à l'endroit voulu, les otages qui, mains liés, allaient être fusillés, ils mettaient, à chacun un bâillon enduit de plâtre, sur la bouche, « C'est à nous d'entendre et de ne pas oublier l'éloquence de ces bouches plâtrées. »

Gabrielle FERRIERES.

** (I. Kacnelson.)

Mme Fanny Marette aura un stand à la Kermesse aux Etoiles. Elle se fera un plaisir d'y accueillir les camarades.

Carnet Familial

NAISSANCES

— Dominique, petite-fille de notre camarade Mme Rivron-Fasilleau. Dakar, le 28-1-55.

— Richard Peccatte, petit-fils de notre camarade Mme Rivron-Fasilleau. Noisy-le-Grand, le 10-3-55.

— Anne-Marie, fille de notre camarade Mme David, née Garde. St-Quircq, mars 1955.

— Etienne, fils de notre camarade Mme Gaujard, née Colomb. Briançon, le 27-3-55.

— Philippe, quatrième enfant de notre camarade Mme Verschuere, née Grospron, notre déléguée pour l'Oise. Beauvais, le 18-4-55.

— Marilyn, fille de notre camarade Mme Mathilde Schanno, née Marty. Toulouse, le 23-4-55.

— Bruno, cinquième enfant de notre camarade Mme Fleury, née Marie. Versailles, le 28-4-55.

— Martine, fille de notre camarade Hervé, née Corbineau. St-Sébastien, le 26-3-55.

DECES

— Mme Audivert, mère de notre camarade Mme Sabadie. Avril 55.

— Mme Marguerite Audivert, sœur de notre camarade Mme Sabadie. Avril 55.

— Notre camarade Mlle Charlotte Renauld. Paris, le 12 avril 1955.

— Notre camarade Mlle Fanette Rohr, sœur de Mme Pierson. Paris, avril 55.

— Notre camarade Mlle Jacqueline de Baud, fille de notre compagne de déportation Mme de Baud. Toulouse, mai 1955.

— Henri de Robien, fils de notre camarade Mme de Robien. Huisseau-sur-Mauves, 25 mai 1955.

DECORATIONS

Notre camarade, Mme Geoffray, membre du Conseil d'administration de l'A.D.I.R. vient d'être promue au grade de chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que Mme Fanny Marette.

Mme Guédéou Renée, née Rimbeau, a été décorée de la Médaille de la France libérée par arrêté du 27 janvier 1955.

Mme Jeanne Sébastien a reçu à titre posthume la Médaille d'argent de la Reconnaissance française pour faits de résistance (décret du 6 avril 1955).

✱

Nous pouvons fournir à nos adhérents :

— la médaille de la déportation et de l'internement pour faits de Résistance (spécifier laquelle) :

- la médaille de la France libérée ;
- la croix du combattant ;

Toutes ces décorations au prix de 225 francs pièce.

Les agrafes bouttonnières pour ces décorations valent 30 fr. — L'insigne A.D.I.R. au prix de 100 fr.

Nous avons également la médaille de la Déportation et la croix du combattant en modèle réduit à 165 fr. pièce.

Tous ces prix s'entendent franco domicile.

Congrès de la Pathologie

(Suite)

ajouter à ce tableau si complexe, l'aggravation des maladies oculaires dont les déportés étaient porteurs avant leur départ, kératites, iritis iridocyclites, choroïdites ont subi des poussées et sont restées parfois évolutives après le retour jusqu'à entraîner la cécité. La myopie avec lésions choroïdiennes a été fréquemment aggravée. Malheureusement beaucoup de demandes de pension à ce sujet sont nettement abusives.

L'aggravation des maladies générales a joué un rôle extrêmement important du point de vue oculaire. On doit surtout retenir la tuberculose et les rhumatismes.

Il n'y a pas de pathologie spéciale du déporté. Les conditions d'existence qu'il a vécues, son état de déchéance physique et moral, l'ont exposé à toutes les infections, à toutes les intoxications, à la contagion épidémique. Pour beaucoup cet état de moindre résistance persiste encore. Le déporté n'a pratiquement reçu aucun soin quand il était malade, des affections antérieures non imputables à la déportation qui bien traitées auraient évolué normalement, se sont aggravées faute d'une thérapeutique appropriée.

EXTRAIT

de la Convention sur le règlement de certains problèmes nés de la déportation de France (23 octobre 1954)

TITRE III

PÉLERINAGES SUR LES LIEUX DE DÉPORTATION

Article 14. — Les déportés titulaires de la carte leur reconnaissant en France ce titre ou, dans le cas de décès en déportation de la personne déportée, deux membres de sa famille pourront se rendre en pèlerinage, une fois chaque année, sur les lieux de déportation situés sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne. Le nombre des pèlerins désignés par les autorités françaises et admis au bénéfice du présent titre ne pourra pas dépasser annuellement 2.000.

Les gouvernements contractants conviendront en temps voulu, à l'expiration d'une période de 10 ans, à dater de l'entrée en vigueur de la présente Convention et, par la suite, tous les 5 ans, du nombre de pèlerins qui pourront encore annuellement être admis au bénéfice du présent titre.

Article 15. — Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne facilitera l'entrée sur son territoire des personnes visées à l'article 14 et leur délivrera un bon de transport gratuit en deuxième classe aller-retour sur le réseau ferroviaire allemand. Les détails seront réglés par les administrations compétentes des deux pays.

Mme MARTINON, Hôtel du Commerce, VOLVIC (Puy-de-Dôme), altitude 500 m. Nourriture excellente. Séjour idéal pour repos. Conditions pour longs séjours.

Le Gérant-Responsable : G. FERRIÈRES
Imprimerie Lescaret, 2, rue Cardinale, Paris (6^e).

Vie de nos sections

Une réunion organisée par l'A.D.I.R. a eu lieu à Marseille le 3 mai.

La trésorière de l'A.D.I.R., A.-M. Boumier, de passage dans cette ville, a rencontré au « Bar du Petit Poucet » que dirigent M. et Mme Dijon, eux-mêmes déportés-résistants, un certain nombre de camarades venues des différents points de la région : Mmes Ayvaz-Croset, Baron, Magnan, de Majo, Mauran. Mmes Desplats et Roux, absentes de Marseille, avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir participer à cette réunion, de même Mmes Legendre et Zépéhi, retenues chez elles à cette heure.

Toutes nos camarades ont exprimé leur désir de voir se créer à Marseille une section de l'A.D.I.R. Toutes ont dit combien elles ressentaient actuellement, et plus encore qu'à leur retour de captivité, le besoin de se regrouper dans un climat d'amitié.

De nombreuses suggestions ont été élaborées en vue de la constitution de cette section.

Quelques résultats de la vente d'insignes destinés à l'érection d'un mémorial de la Déportation au Struthof nous sont parvenus.

— La Section parisienne a envoyé 20.000 francs au Comité du Struthof.

— La Section du Pas-de-Calais : 22.314 francs.

— La Section de Haute-Garonne : 25.000 francs.

Nous leur adressons toutes nos félicitations pour ces belles recettes.

REPAS DE KOMMANDOS

Nous rappelons à nos camarades que le dîner du samedi 11 juin, sera pour cette année, le dernier de nos repas de kommandos.

Nous leur demandons de se faire inscrire au plus tard huit jours avant la date fixée. Ce repas aura lieu à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris (5^e).

VACANCES

Mme de Richebourg reviendra d'Angleterre vers le 26 juillet avec de jeunes Anglais de 13 à 18 ans (filles et garçons). Elle cherche des familles qui seraient susceptibles de prendre ces enfants environ trois semaines.

A LOUER

Maison meublée à Bains-les-Bains (Vosges). « Les Troènes ». Confort : eau, gaz, électricité et garages.

Prix :

Mal-juin-septembre, au mois :

Rez-de-chaussée : 1 chambre et 1 cuisine : 14.000 francs.

1^{er} étage, comprenant 1 chambre avec terrasse, 1 cuisine avec butane, 1 salle à manger avec divan, porte-fenêtre et 1 grande baie sur terrasse : 22.000 francs.

Au même étage, 1 grand appartement, cuisine butane, salle à manger, 2 chambres avec cabinet de toilette : 32.000 fr.

2^e étage : Cuisine avec butane, 1 chambre avec 1 lit, 1 grande chambre avec lit 2 personnes, 1 chambre peut y être ajoutée. Prix : 22.000 francs.

1 chambre seule : 8.000 francs.

Pour les mois de juillet et août, ces prix seraient de : 18.000, 30.000, 45.000, 27.000 et 10.000.